

Portail de la Santé de l'OCI

Historique

Le SESRIC (Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques) a été mandaté par le Comité de pilotage de l'OCI sur la Santé pour préparer le Programme d'action stratégique de la Santé de l'OCI 2014-2023 (OIC-SHPA) qui fut élaboré par l'équipe de recherche du SESRIC en collaboration avec les membres du Comité de pilotage, à savoir le Secrétariat général de l'OCI, l'OMS, l'UNICEF, le FNUAP, l'ISESCO, la BID, le COMSTECH, etc. L'OIC-SHPA a été approuvé par la 4^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres de la santé, tenue à Jakarta, en République d'Indonésie, du 22 au 24 octobre 2013, avec son plan de mise en œuvre.

Conformément à l'OIC-SHPA, le SESRIC a préparé une stratégie de communication et d'information, qui a été approuvée par la 5^{ème} Conférence Islamique des Ministres de la Santé (CIMS), réunie, à Istanbul, en République de Turquie, les 17-19 novembre 2015. L'objectif de la stratégie est d'encourager la mise en œuvre de l'OIC-SHPA pour renforcer la solidarité et l'engagement des Etats membres et des institutions concernées à remédier collectivement aux problèmes de santé, et les encourager à s'impliquer davantage dans la mise en œuvre de l'OIC-SHPA. En outre, la stratégie vise à améliorer l'image de l'OCI dans le domaine de la santé, à travers une campagne d'information plus efficace.

Dans le droit-fil de cette stratégie, un plan de travail a été établi par le SESRIC en vue d'atteindre les objectifs de ladite stratégie. Parallèlement à d'autres actions, le plan de travail comprend la création d'un portail web complet sur la santé, destiné à devenir la principale plateforme d'échange d'informations pour les projets en rapport avec l'OIC-SHPA et de sensibilisation des partenaires et du grand public quant à la contribution de l'OCI dans le domaine de la santé, outre le renforcement de la communication externe et la valorisation et l'information sur toutes les activités connexes.

Finalité du Portail

La finalité première du Portail de la Santé de l'OCI est d'agir en tant que principale plateforme d'échange d'informations entre les Pays Membres de l'OCI, ses institutions pertinentes et ses partenaires internationaux pour les besoins et requêtes, ainsi que pour la mise en exécution des programmes et projets liés à l'OIC-SHPA (2014-2023) et la sensibilisation à la contribution de l'OCI dans le domaine de la santé.

Objectifs généraux du Portail

1. Sensibiliser les partenaires et le grand public quant aux questions de la santé et valoriser la contribution de l'OCI à l'amélioration de la situation sanitaire dans les pays de l'OCI.
2. Appuyer le renforcement de la communication externe de l'OCI en matière de santé.
3. Soutenir la mise en œuvre de l'OIC-SHPA 2014-2023.

Objectifs spécifiques du Portail

1. Publier toutes les activités liées à l'OIC-SHPA tout au long de l'année.
2. Fournir des informations sur les diverses questions sanitaires.
3. Approfondir la sensibilisation quant aux questions et problèmes spécifiques liés au domaine de la santé dans les pays de l'OCI.
4. Publier des documents, des présentations et d'autres travaux connexes des conférences sur la santé organisées par l'OCI.
5. Maintenir un fichier à jour des médecins, des infirmières et des experts dotés des compétences nécessaires dans les opérations d'intervention d'urgence.
6. Remplacer les portails de santé du SESRIC dans un délai de six mois.

Public cible

- Ministères de la santé des Etats membres de l'OCI.
- Institutions compétentes de l'OIC.
- Organisations et institutions internationales.
- Organisations non-gouvernementales.
- Organisations de jeunesse.
- Grand public.

Stratégie de gouvernance

Pour gérer le contenu et être en mesure de maintenir un niveau élevé à même de répondre aux besoins des utilisateurs et d'atteindre nos objectifs de communication, durant tout le cycle de vie du portail, l'équipe a préparé une stratégie de gestion du contenu. Un « style de propriété commune » (A federated ownership-style) du portail web a été considéré comme étant le moyen le plus approprié pour la fourniture du contenu. Pour cette raison, la propriété et l'entretien du contenu seront répartis entre les parties prenantes et autres partenaires, qui contribueront au contenu.

Mise en œuvre

Grâce à ce style de propriété, les parties prenantes fourniront les sources nécessaires pour le contenu ainsi que d'autres supports techniques pour maintenir le portail. Après avoir consulté le contenu actuel du site Web du SESRIC et ses sous-rubriques, l'équipe a établi un « inventaire de contenu » comprenant les principales informations pertinentes à insérer dans le nouveau portail. Ce qui sera utilisé pour le lancement du Portail de la Santé de l'OCI. Un éditeur, désigné par SESRIC, en collaboration avec les fournisseurs du contenu et une équipe affectée, sera responsable de la préparation et de la qualité du contenu tout au long du projet.

Les activités hors ligne constitueront la principale source de contenu pour le portail. Les activités et campagnes réussies seront décisives pour le succès du portail de la santé de l'OCI.
